



Ministère de l'Éducation Nationale

21 bis rue d'Auvergne 41000 BLOIS
Tél : 02 54 90 48 00 Fax : 02 54 90 48 01
E-mail : ce.0410832g@ac-orleans-tours.fr
www.lyc-delaunay-blois.fr

DÉFINITION DE L'EMPLOI

Le titulaire du CAP doit être capable de mettre en œuvre les différentes techniques :

- de coiffage
- de coupe
- de mise en forme temporaire ou durable
- de préparation, d'application, de rinçage de produits professionnels
- d'accueil, de vente, de service...

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être élève de 3^{ème} ou de seconde
- Ne pas être déjà inscrit dans une formation professionnelle (BEP, CAP, etc.)
- Être reconnu apte à suivre cette formation par le médecin scolaire : certificat médical exigé mentionnant l'absence d'allergie et la non contre indication à la position debout prolongée - Aimer le contact

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Procédure « AFFELNET » : AFFectation des Elèves sur le NET

QUALITÉS REQUISES

Outre un bon niveau scolaire, l'élève doit être souriante disponible, discrète, soignée et avoir une excellente présentation.

(les cheveux courts sont fortement déconseillés pour cette formation)

FORMATION

- ✓ En 2 ans qui débouche sur le CAP - Stage en milieu professionnel (7 semaines en 1^{ère} année, 6 semaines en 2^{ème} année)
Horaire hebdomadaire :
 - 15 h d'enseignement professionnel
 - 17 h d'enseignement général (Lettres/Histoire 4 h, Langue Vivante 2 h, Maths/Sciences Biologie 5 h, VSP 2 h, Dessin 2 h, EPS 2 h)
- ✓ Les élèves sont tour à tour en situation d'apprentissage et de modèle

POURSUITES D'ÉTUDES

- ✓ Baccalauréat Professionnel Perruquier Posticheur
- ✓ Mention Complémentaire :
 - Coloriste Permanentiste (1 an)
 - Styliste Visagiste (1 an)
- ✓ Brevet Professionnel Coiffure Mixte ouvrant droit à l'exploitation d'un salon (2 ans)

DÉBOUCHÉS

- ✓ Salons de coiffure
- ✓ Instituts divers de soins, de cure, de convalescence
- ✓ Vente de produits
- ✓ Entreprise de production de produits capillaires
- ✓ Milieux du spectacle et de la mode - Conseiller professionnel - Chef de bac
- ✓ Animateur ou responsable technique

FRAIS SCOLAIRES

- ✓ Tenue professionnelle exigée dans la salle d'apprentissage
- ✓ Matériel professionnel obligatoire pour tous les élèves 530 € environ
- ✓ La Région Centre en décembre 2014, a apporté un soutien financier aux familles en leur versant une aide de 200 €
- ✓ Les livres sont prêtés par le lycée
- ✓ Pour l'internat il faut compter 1495,00 € par an, payables par trimestre
- ✓ Pour la demi-pension, le ticket repas est à 4,00 €

Le lycée Professionnel Sonia Delaunay n'a ni internat, ni demi-pension

*Les élèves ont la possibilité d'être hébergés à l'internat du Lycée Dessaignes pour les filles
ou du Lycée Augustin Thierry pour les garçons et de bénéficier du service de demi-pension au Lycée Dessaignes.*